

Projet Pédagogique

Juin 2019 / Juin 2020



Accueil de loisirs multi-sites 3-17 ans

Communauté de Communes
Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
07700 BOURG SAINT ANDEOL

DIRECTEUR :
Raphaël CONSTANTIN



Sommaire

1	Présentation du service enfance jeunesse DRAGA	3
1.1	La communauté de communes DRAGA	3
1.2	Le service enfance – jeunesse	3
2	Réflexions autour des constats	4
2.1	Les visées éducatives	4
2.2	Elaboration du Projet pédagogique par l'équipe d'animation	6
2.3	Synthèse du Projet pédagogique :	11
2.4	Nos intentions pédagogiques :	12
3	Moyens :	13
3.1	L'équipe pédagogique :	13
3.2	Les locaux :	14
3.3	Le matériel :	16
3.4	Le financement :	16
4	Méthodes :	16
4.1	Une méthode adaptée à chaque tranche d'âge :	16
4.2	Le planning d'activités :	16
4.3	Le projet collectif ACM DRAGA 2.0:	17
4.4	Passerelle secteur Petite enfance/Accueil de loisirs 3-5 ans :	18
4.5	Les séjours :	18
4.6	La pratique des activités physiques et sportives	19
4.7	Information jeunesse :	20
4.8	L'utilisation des réseaux sociaux :	20
4.9	Inscriptions et offre d'accueil :	21
4.10	Relations famille :	22
4.11	L'accueil des jeunes porteurs d'un handicap :	22
4.12	Rôle de l'animateur :	22
4.13	Réunions de préparation et Homework :	23
4.14	L'assistant sanitaire :	23
4.15	Les repas et le nettoyage des locaux :	23
4.16	Partenaires :	24
5	Système d'évaluation :	25

1 Présentation du service enfance jeunesse DRAGA

1.1 La Communauté de Communes DRAGA

Située dans le département de l'Ardèche, la Communauté de Communes DRAGA a été créée le 19 décembre 2003 et se compose aujourd'hui de 9 communes : Bidon, Bourg-Saint-Andéol, Gras, Larnas, Saint Just d'Ardèche, Saint Marcel d'Ardèche, Saint Martin d'Ardèche, Saint Montan et Viviers.

Cette entité administrative couvre une superficie de 30500 hectares pour un total d'environ 19 013 habitants (population légale en 2015).

Les compétences de la Communauté de Communes sont multiples, l'idée est de mutualiser les moyens et de permettre à chaque commune participante de bénéficier des mêmes services à des coûts intéressants.

Depuis juillet 2007, la Communauté de Communes DRAGA souhaite promouvoir des actions socioéducatives nouvelles en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Cette population en constante évolution constitue environ 24 % de la population totale des communes du territoire, ce qui implique l'importance du service enfance jeunesse dans le travail de la collectivité. Le nombre d'enfants âgés de 3 à 17 ans s'élevait lui, en 2016 à 3540 (chiffres CAF 2016).

1.2 Le service enfance – jeunesse

Depuis le 1er mai 2012, la Communauté de Communes a pris en charge la gestion et le développement de toutes les actions Enfance et Jeunesse existantes sur le territoire.

Direction du service		<i>2 agents : 1 directrice / 1 directeur adjoint (pilote du projet d'animation de la vie locale)</i>	
Pôle administratif		<i>2 agents : 1 secrétaire comptable / 1 secrétaire</i>	
Pôle logistique et évènementiel		<i>2 agents</i>	
Secteur petite enfance		<i>2 agents : 1 coordinatrice / 1 animatrice</i>	
1 Relais des Assistantes Maternelles	3 Crèches associatives	1 Maison des Assistantes Maternelles	
1 lieu d'accueil parents-enfants			
Secteur enfance-jeunesse		<i>9 agents : 1 responsable de secteur / 2 directeurs ACM / 5 animateurs Animateurs saisonniers : selon le besoin</i>	
Accueil de loisirs multi sites 3 / 17 ans Local Jeunes Viviers Local jeunes Intercommunal de Bourg-Saint-Andéol Ecole de Bourg Saint Andéol + CL quai Tzélépoglou	Accueil de jeunes 14 / 17 ans Local Jeunes Viviers Local jeunes Intercommunal de Bourg-Saint-Andéol		
Information Jeunesse 11 / 25 ans Ressources apportées par les animateurs selon les besoins repérés ou demandes spécifiques			
Animations de proximité Dans les communes et les collèges du territoire			

2 Réflexions autour des constats

2.1 Les visées éducatives

Depuis juin 2015, l'équipe d'animation peut s'appuyer sur un projet éducatif, émanation d'une réflexion collective d'élus locaux.

La base des orientations éducatives est fondée sur une détermination collective à

« Assumer les responsabilités en conduisant les générations successives d'enfants habitant sur le territoire jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social ».



Cette orientation fondamentale se précise par le biais de différentes thématiques et actions :

- **Temps Libre et citoyenneté** : La vie de la cité appartient aux enfants / Aménagement des espaces qui permet la rencontre et l'échange avec les jeunes / Découverte des activités culturelles, sportives et patrimoniales
- **La parentalité** : Partenariat avec les professionnels / Associer / Impliquer / Informer / Se rencontrer / Réalisation d'espaces extérieurs / Guide de l'enfant à destination des parents et futurs parents / Soutenir / Création d'un lieu ressources 0-18 ans
- **Fonctionnement et développement** : Développement d'actions avec les associations du territoire / Prévention et insertion des jeunes / Découverte de son territoire / Visibilité et communication des lieux d'accueils / Accessibilité à la formation BAFA / Mobilité des jeunes
- **Questions sociales** : Famille : accompagnement, accueil, lien / Gestion : coordination, coopération / Développement : organisation, création (Centre Intercommunal d'Actions Sociales) (Equipements divers)

Le projet d'animation de la vie locale est une commande politique issue d'un travail réalisé par les élus de la commission enfance jeunesse de la Communauté de communes. Il est piloté par Philippe Tassone, directeur adjoint du pôle petite enfance/enfance, jeunesse.

L'élaboration de ce projet a pour but de renforcer la cohésion et l'efficacité des actions, et le soutien à la vie associative et aux acteurs du territoire. Il vise à améliorer le quotidien des personnes et à favoriser le lien social. Ce projet est construit sur plusieurs axes et en cohérence avec les besoins identifiés, et s'appuie sur différents travaux effectués de 2014 à 2016 :

- Un diagnostic petite enfance – enfance – jeunesse - lien social exposé, le 28 février 2014 a permis d'identifier des tendances et des enjeux clés
- Le projet éducatif enfance jeunesse – famille réalisé par la commission enfance jeunesse de la Communauté de Communes en juin 2014 qui a permis de définir la feuille de route de la politique intercommunale petite enfance – enfance - jeunesse 2015 – 2020.
- L'analyse et l'observation du pôle petite enfance – enfance – jeunesse de la Communauté de Communes Draga et des partenaires concernant les différents publics accueillis et la mise en place des actions dans les structures du territoire.

Chaque action sera déclinée par une fiche action qui précisera les modalités de mise en œuvre ainsi que les acteurs et partenaires à mobiliser. Les critères et les indicateurs y seront définis. Ces différents points seront co-construits avec les acteurs concernés. La première phase de diagnostic est en cours de réalisation et permettra de construire ces actions futures.

2.2 Elaboration du Projet pédagogique par l'équipe d'animation

Première étape : Etablissement des constats et choix d'une valeur éducative

Dans un premier temps, chaque membre de l'équipe pédagogique a apporté ses propres constats liés à la société et au public mais aussi ses envies et ses compétences à mettre au service du projet 2019-2020.

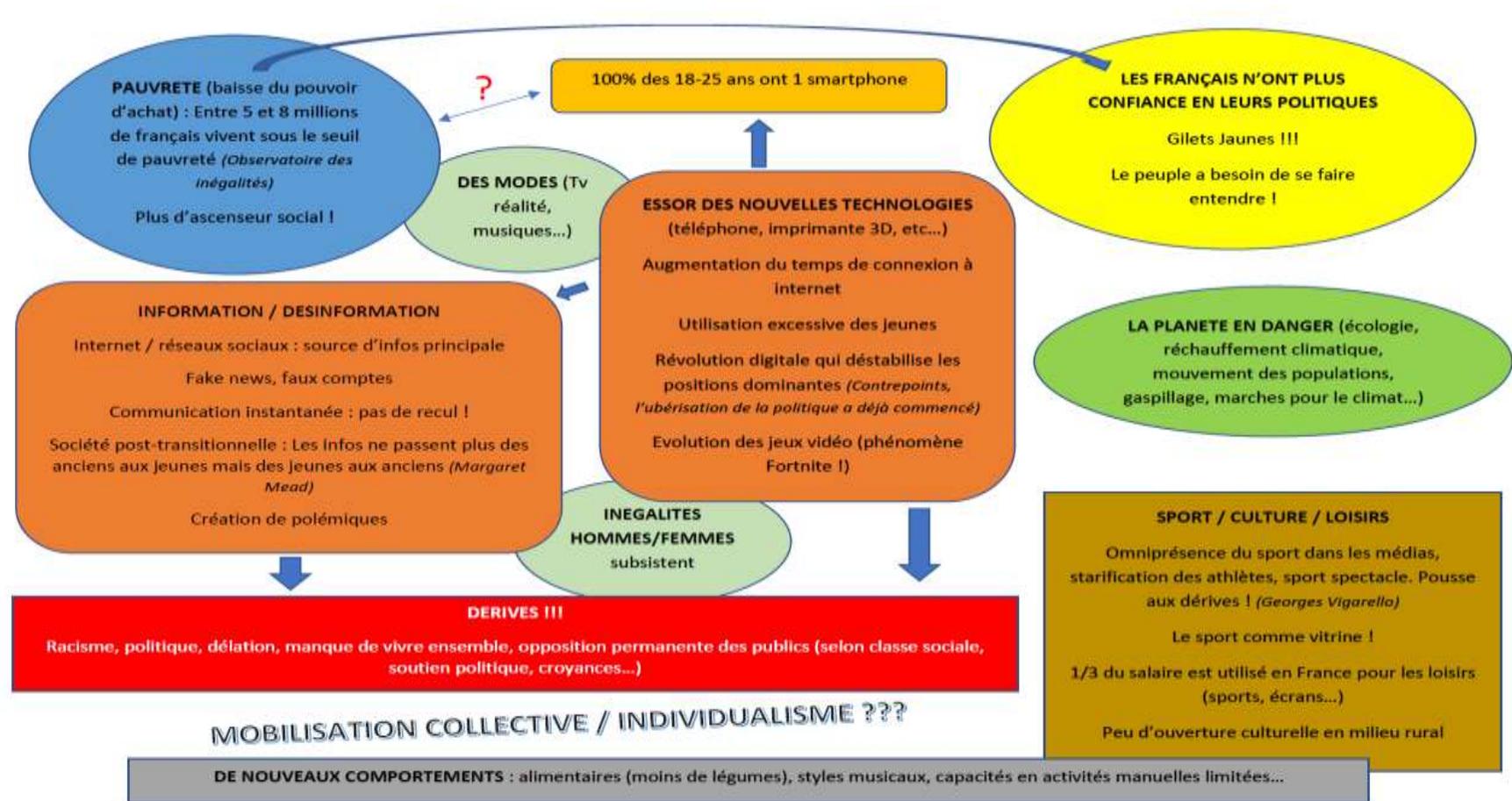


Schéma résumant le travail de l'équipe sur les constats lors de l'étape 1 de la construction du projet pédagogique

Les échanges et les débats qui ont animé la 1ere étape de travail se sont principalement concentré autour des **nouvelles technologies**, mais aussi autour des notions **d'informations et de désinformations**. Pour les animateurs la « désinformation » (qui est étroitement liée à l'essor des nouvelles technologies, à internet, aux réseaux sociaux) est en partie responsable de certains maux de la société. Et les enfants / jeunes, qui sont désormais les 1ers informés ne réussissent pas toujours à discerner le vrai, du faux et à traiter l'information de façon adéquate !

Ces éléments de discussions font d'autant plus écho actuellement, puisque les français, dénoncent fréquemment, avec le mouvement des « Gilets jaunes » une désinformation des médias, des réseaux sociaux, etc... Ce mouvement est également à l'origine du 2e « constat fort » de cette première partie de travail : Les français n'ont plus confiance en leurs politiques, ils éprouvent le besoin de s'exprimer, se faire entendre !

La 2e partie du travail avait pour objectif d'affiner l'ensemble de ces constats pour les rapporter à notre territoire, aux visées éducatives décidées par les élus communautaires, aux caractéristiques et aux ambitions de l'équipe d'animation. Elle a permis d'extraire de façon évidente, compte tenu du contexte actuel, le rapport élu – jeunes ; mais également de mettre en avant les thématiques de **protection de l'environnement et d'élargissement culturel**, qui avaient déjà été abordées (de façon plus superficielle) lors de la 1ere étape de la méthode. Suite à cette première partie, il semblerait que les notions d'informations et de participation citoyenne doivent occuper une place centrale du futur projet. Ces éléments ont de plus, le mérite d'être suffisamment larges pour inclure les sujets abordés durant les constats et qui préoccupent les animateurs (culture, sport, environnement, inégalité femmes / hommes...).

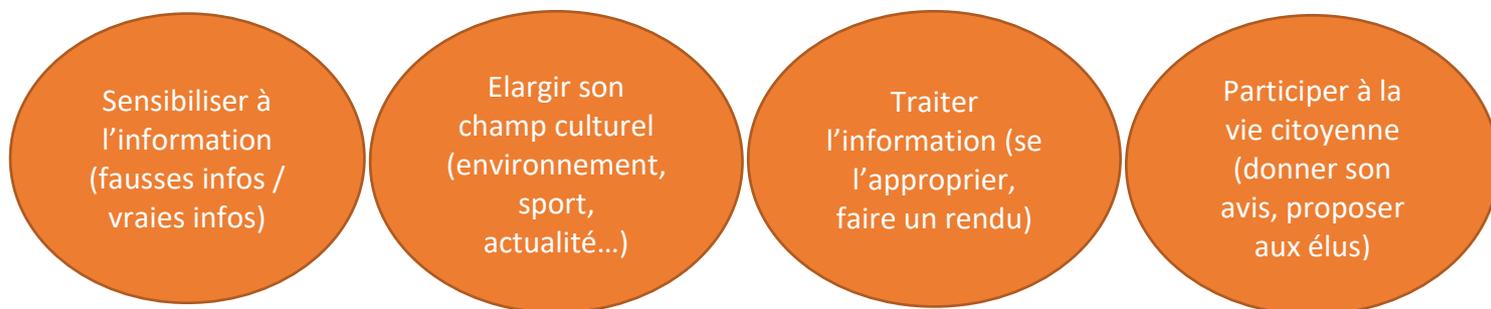
Cette première étape a donc permis de mettre en avant la valeur éducative suivante :

**« Faire tomber la fausse idée que la politique ne sert à rien :
Instaurer un rapport élu – jeunes pour construire ensemble,
La vie de la cité appartient aux jeunes »**

Après ce temps de travail, le responsable du projet enfance jeunesse et les deux directeurs des accueils collectifs de mineurs se sont réunis pour analyser ces éléments, pour en dégager des familles d'idées et déterminer l'objectif pédagogique général suivant :

« Permettre aux enfants/jeunes de décrypter (comprendre) les informations pour participer à la vie citoyenne »

Celui-ci est déclinable en 4 objectifs opérationnels :



Deuxième étape : construction du rétroplanning des projets d'animations 2019-2020

A partir de ces objectifs opérationnels, les animateurs doivent construire un rétro planning pour définir le projet d'animation des mercredis / vacances, la finalité, les moyens (financiers notamment) et la méthode utilisée (voir en annexe).

Notions importantes autour de l'information :

Suite au travail d'élaboration du projet pédagogique, il semble important de devoir faire un focus sur plusieurs notions qui permettront de mettre en lien nos différents constats.

Qu'est ce qu'une information ? Qu'est ce que la société d'information et les nouvelles technologies d'informations et de communication (NTIC) ?

Il existe plusieurs significations du mot **information** :

- Action d'informer quelqu'un, un groupe, de le tenir au courant des événements
- Indication, renseignement, précision que l'on donne ou que l'on obtient sur quelqu'un ou quelque chose.
- Tout événement, tout fait, tout jugement porté à la connaissance d'un public plus ou moins large, sous forme d'images, de textes, de discours, de sons.
- Nouvelle communiquée par une agence de presse, un journal, la radio, la télévision.

Dès 1948, l'Américain Norbert Wiener, pronostiquait l'avènement de la **société de l'information**. Cette notion est définie comme un état de la société où la technologie, l'information et la communication jouent un rôle fondamental.

Cette nouvelle société est caractérisée par 4 notions :

- L'immatériel : repose sur la numérisation des informations, en d'autres termes, le numérique est un facteur important de la transmission des informations.
- Le savoir : l'information n'est plus diffusée de haut en bas, aujourd'hui, tout le monde peut s'informer à n'importe quel moment au prix de l'électricité. Cela entraîne une réduction des inégalités face au savoir mais aussi la propagation des fake news.
- La flexibilité : apprentissage permanent à distance de manière autonome.
- La mutation : apparition de nouvelles inégalités entre ceux qui maîtrisent les nouveaux outils d'information et ceux qui ne les maîtrisent pas.

Plusieurs sociologues sont d'accord pour dire que ce phénomène s'est accru avec l'essor des nouvelles technologies notamment des **TIC** (technologies de l'information et de la communication). Le sociologue Michel Serre résume ce changement sociétal par la phrase suivante : « la science est ce que le père enseigne à son fils, la technologie l'inverse ».

L'apparition des **nouvelles technologies de l'information et de la communication** (NTIC) a permis une nouvelle dérive :

La propagation des fakenews : celle-ci est favorisée par l'anonymat des réseaux sociaux mais aussi par l'instantanéité des moyens de communications actuelles. Aujourd'hui, la course aux clics et le buzz est une source de revenu majeur dans le numérique. Les informations sont plus facilement relayables et ne sont pas tout le temps vérifiées. De plus, la journaliste britannique Katharine Viner parle d'une nouvelle ère de l'information : « l'ère post-vérité » dans laquelle les citoyens s'informent avant tout sur les réseaux sociaux où les utilisateurs ne sont pas soumis à la déontologie journalistique.

Le sociologue Jean Marc Mériaux met en avant le fait que les jeunes s'intéressent toujours à l'actualité mais répondent à ce besoin d'une façon différente à la génération précédente. Seuls les 6-10 ans continuent de lire les journaux destinés à leurs âges. Les plus de 10 ans apprécient plus l'immédiateté et l'échange permis par les nouvelles technologiques. Il constate également que dans la société actuelle, les acteurs éducatifs doivent se saisir de ces nouvelles pratiques afin d'aider les jeunes à affronter les dangers qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

C'est pourquoi, l'éducation nationale a décidé de sensibiliser les élèves sur le multimédia et ses dérives depuis plusieurs années. Cette sensibilisation a pour but de former les cybercitoyens de demain en leur permettant :

- De traiter les multiples informations qui leurs parviennent
- De développer la critique et de se distancier de l'information
- De développer des compétences dans la recherche d'information
- De comprendre les médias

Face à ces nombreux défis, il nous a semblé important en tant qu'acteur éducatif de nous saisir de cette thématique autour de l'information et de la désinformation et d'en faire l'axe central de notre projet pédagogique 2019-2020. Cela nous permettra de traiter par l'information l'essor des nouvelles technologies ainsi que d'autres domaines tels que le sport, la culture ou l'environnement.

Notions importantes autour de la citoyenneté :

Pour Audigier , « nous sommes passés d'une citoyenneté d'appartenance et d'obéissance qui mettait en avant l'identité collective, la participation aux procédures électorales et le respect des lois, à une conception de la citoyenneté qui privilégie l'affirmation de la liberté de chacun, qui se conjugue avec la mobilité des appartenances et la labilité des choix. ».

La place importante des technologies numériques chez les enfants/jeunes interroge sur la manière dont les structures éducatives peuvent les accompagner et leur permettre d'acquérir une éducation au numérique et à la citoyenneté. Fort de ces constats, plusieurs sociologues observent l'essor d'une nouvelle forme de citoyenneté numérique : l'e-citoyenneté. Même si cette citoyenneté numérique n'a pas encore un sens précis pour la plupart des gens, elle a permis l'émergence de plusieurs mouvements sociaux tels que les « gilets jaunes » ou actions comme la « marche pour l'environnement ». Ce phénomène est de plus en plus perçu comme une citoyenneté réaliste dont le numérique reste central.

En France, le travail des structures éducatives se limitent essentiellement aux droits fondamentaux de l'individu et à la défense d'usages responsables sur Internet. Le code de l'éducation notamment (article L. 312-15) prévoit désormais : « dans le cadre de l'enseignement d'éducation civique, les élèves sont formés afin de développer une attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible et d'acquérir un comportement responsable dans l'utilisation des outils interactifs, lors de leur usage des services de communication au public en ligne. Ils sont informés des moyens de maîtriser leur image publique, des dangers de l'exposition de soi et d'autrui, des droits d'opposition, de suppression, d'accès». On en reste à la défense d'un Internet citoyen et non véritablement à la construction progressive d'une « e-citoyenneté ».

Face à ces nouvelles tendances, à la désertification des citoyens dans les bureaux de vote mais aussi à la montée de la méfiance des français envers leurs élus, il nous a semblé important en tant qu'acteur éducatif de travailler autour de la participation citoyenne avec notre public en étroite collaboration avec les élus du territoire, mais aussi de préparer les enfants/jeunes à devenir les « cyber-citoyens » de demain.

Nouvelles technologies de communication et de l'information :

D'après une étude de la société Aravis, Cinq fois plus de dépenses en TIC depuis 1960.

Les 3/14 ans sont plus tournés vers internet et la télévision comme moyen d'informations plutôt que le format papier.

Ils souhaitent également pouvoir consommer la TV quand et où ils veulent.

Essor des nouvelles technologies

D'après l'ARCEP et le CGIET :
85% des français ont un téléphone portable
4/5 des 12 ans et plus ont un ordinateur portable
41% des internautes ont du mal à s'en passer pendant 3 jours
2/3 des ménages ont un ordinateur portable

D'après l'agence science presse :
Les 2 ans et demi passent en moyenne 8,82 heures par semaine devant la TV
Les 11/17 ans passent eux 35h en moyenne par semaine devant les écrans

Informations
Désinformations

La communication et l'information ont permis de faire connaître au grand public des nouvelles pratiques culturelles, sportives et loisirs méconnues auparavant.

Aujourd'hui, les citoyens peuvent se tenir informer et se former instantanément et à distance. On observe une démocratisation de certaines pratiques culturelles.

L'augmentation du nombre de chaînes TV et des NTIC ont permis la diversification des programmes d'informations sportives, loisirs et culturelles. L'accessibilité a de nouvelles pratiques a augmenté.

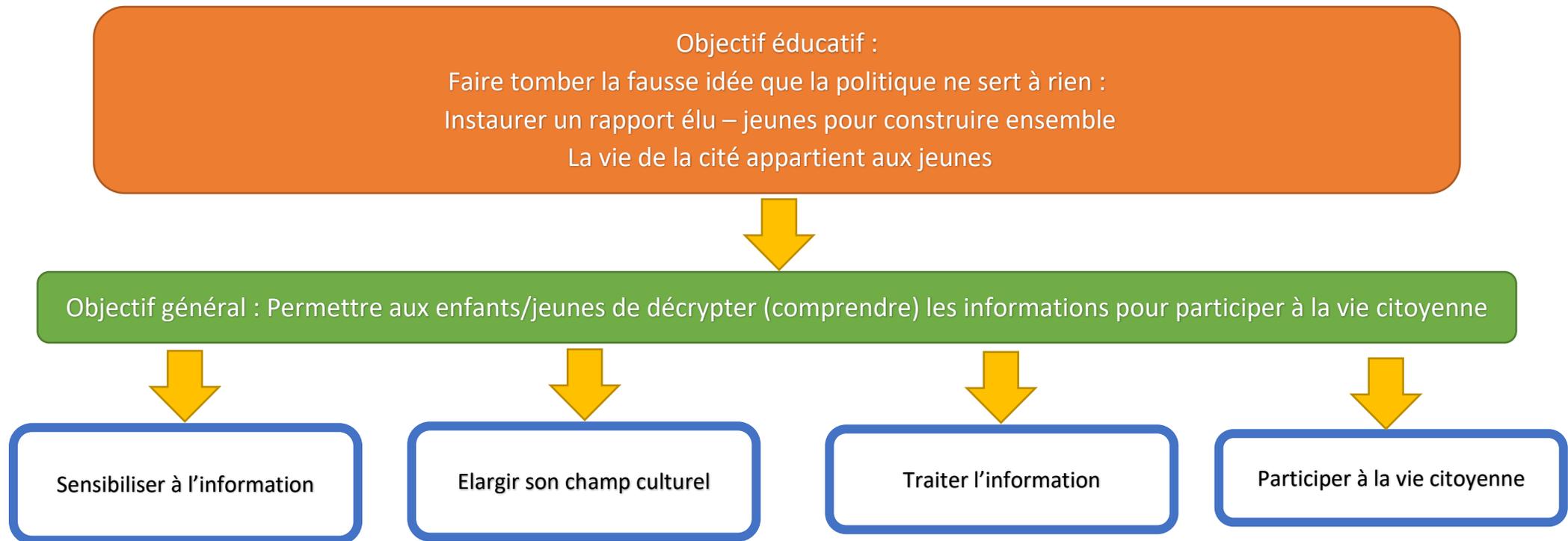
D'après Georges Vigarello :
On assiste à une omniprésence du sport dans les médias et la montée du sport spectacle. Le sport est une vitrine de la réussite et de l'ascenseur social.

Sport/culture/loisirs

D'après une étude du Sofinscope :
Les français utilisent 1/3 de leurs salaires pour les loisirs
46% des français apprécient les activités culturelles

D'après Claire Défosse :
Le désert culturel en milieu rural est une fosse idée. La culture s'exerce de manière différente, le lien avec le patrimoine et le développement sont bien plus importants. On y valorise les artistes locaux notamment lors de festival. Les temps périscolaires ont également offert de nouvelles possibilités financières et en terme de notoriété.

2.3 Synthèse du Projet pédagogique :



2.4 Nos intentions pédagogiques :

Dynamique des mercredis :

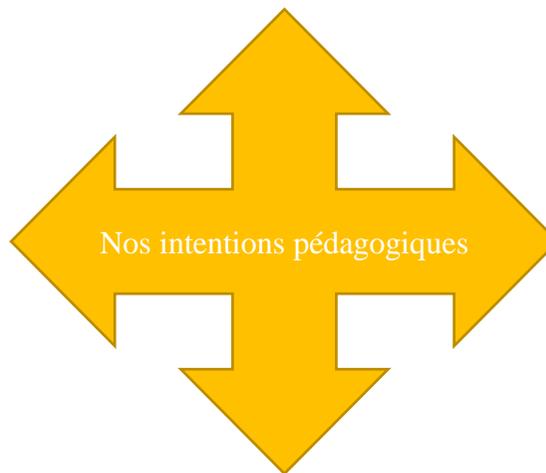
La volonté de l'équipe est de structurer différemment l'accueil de loisirs du mercredi pour prendre en compte de façon optimale les besoins des 3/11 ans. En dehors des animations proposées, l'idée n'est plus de réfléchir en termes de temps mais d'espaces dans lesquels chaque enfant pourra se déplacer de manière autonome à des moments de la journée définis à l'avance. Le mercredi marquera pour les enfants une rupture avec le reste de la semaine.

Partenariat avec les associations du territoire :

Nous souhaitons développer cet axe afin de proposer des activités éducatives et pédagogiques encadrées par des personnes formées. Le tissu associatif de la communauté des communes nous permet de pouvoir diversifier nos plannings d'activités.

Diversité de notre offre en direction du public :

Chaque année, nous constatons une multitude de changement dans les envies et les besoins des enfants et des adolescents. Nous répondons à ce phénomène en diversifiant notre offre (des activités journées, sorties week-end, séjours, rencontres avec d'autres publics et évènements) en analysant régulièrement nos propositions par des bilans ainsi qu'en mettant à jour notre guide des besoins.



Travail avec le public :

A travers ces quatre objectifs pédagogiques, l'équipe a fait le choix de prendre en compte une des principales problématique liée au numérique. L'animateur devra garantir l'échange et la neutralité auprès du public afin que le dialogue soit constructif. Il devra également instaurer un climat de confiance. Un travail d'échange avec les acteurs éducatifs du territoire sera également amorcé.

3 Moyens :

3.1 L'équipe pédagogique :

Nicolas COPPIN

Responsable du projet enfance Jeunesse

Titulaire d'une maîtrise STAPS, du concours d'ETAPS, du BAFA. Equivalence BAFD.
Educateur des APS Cat. B

Il occupera les fonctions de direction et d'assistant sanitaire de l'accueil multi-sites en l'absence du directeur

Raphaël CONSTANTIN

Directeur de l'accueil multi sites 3-17 ans

Titulaire du DEUST STAPS Animation et Commercialisation des Services Sportifs, du BAFA, du PSC1, titulaire du BAFD et en cours de VAE BPJEPS

Il occupera les fonctions de direction et d'assistant sanitaire de l'accueil multi sites

Alexandre HASSAN
Directeur adjoint 9-14 ans

Titulaire du BAFA et du SB. Dérogation de la DDCSPP pour exercer les fonctions de directeur
Adjoint d'animation Cat. C

Référent de la tranche d'âge 9-14 ans, direction de séjour et responsable du local jeunes de BSA en cas d'absence du directeur + Surveillant Baignade

Naïma NEGGAOUI
Directrice adjointe 3-8 ans

Titulaire du BAFA
Adjoint d'animation Cat.C

Référente de la tranche d'âge 3-5 ans, direction adjointe 3-8 ans. Elle sera responsable de l'accueil de loisirs 3-11 ans en l'absence du directeur.

Karim AOUADY
Référent 9-11 ans et 12-14 ans

Titulaire du BAFA
Adjoint d'animation Cat. C

Animateur proximité, animateur référent 9-11 ans ou 12-14 ans

Dalila NEGGAOUI
Référente 6-8 ans

Titulaire du BAFA
Adjoint d'animation Cat. C

Animatrice référente 6-8 ans

Olivier MONCOZET
Animateur permanent

Titulaire du BAFA, SB
Animateur territorial Cat. B

Pilote Fête des « Darons », surveillant de baignade, interventions pédagogiques dans les écoles

Mathys FARGIER
Animateur Stagiaire

Formation BPJEPS Activités Pour Tous

Pilote d'un projet sportif sur ACM 3-14 ans (en cours)

3.2 Les locaux :

Les écoles de Bourg Saint Andéol :

Durant les vacances, l'accueil de Loisirs est délocalisé dans une des 4 écoles de la commune qui offre les moyens d'accueillir un nombre plus important d'enfants et ainsi adapter l'offre d'accueil à la demande.

Un accueil de loisirs 3-11 ans à Bourg Saint Andéol :



Le mercredi : Implanté quai Tzélepoglou, il offre une proximité avec le local jeunes qui favorise le travail de passerelle.

Pendant les vacances, les 9-11 ans investissent les lieux afin de garantir un espace adapté à leurs besoins, notamment celui de se retrouver entre eux (sans la présence des 3-8 ans)



Le local jeunes intercommunal de Bourg Saint Andéol :



Le local est situé à Bourg Saint Andéol sur le quai Tzélepoglou.

Cet espace est un lieu d'accueil pour les 12-14 ans ainsi que le point de départ de toutes les animations.

Néanmoins, les 9-11 ans peuvent de manière ponctuelle venir sur cet espace.

Il mesure environ 40 mètres carrés et peut accueillir 39 personnes au maximum.

Il dispose d'un équipement indispensable à l'accueil d'un public jeune : espace détente, babyfoot, ordinateurs, TV, tables, chaises...



Le projet pédagogique 2018-2019 a permis aux 9-14 ans de réaménager avec les jeunes cet espace.

Le Loft, espace Jeunes de Viviers

L'espace jeunes de Viviers se situe au 340, route de Châteauneuf.

Ce local appelé « le loft » est constitué d' :

- ❖ Une salle de 100 m² comprenant un billard, un babyfoot, un espace détente avec canapés, des ordinateurs et d'un espace réunion/projet.
- ❖ Une cuisine équipée
- ❖ Un espace WC et douche
- ❖ Un bureau pour les animateurs
- ❖ Un PIJ

De plus, les jeunes peuvent profiter du stade situé en contrebas du loft ainsi que de la structure multisports (city stade).

Cet espace est un lieu d'accueil pour les 14-17 ans, néanmoins les 9-14 ans peuvent de manière ponctuelle venir sur cet espace.



Ces espaces sont adaptés au public. Ils répondent aux attentes de celui-ci : se retrouver ensemble, s'épanouir, se détendre. Ils permettent aussi à l'équipe d'animation d'organiser des ateliers autour de projets divers, mais aussi d'organiser des permanences et des réunions de préparation.

Le skate parc et le city stade :

Outre les locaux, le Skate Park de St Just/ St Marcel et le city stade de Viviers, sont utilisés dans le cadre de nos animations.

Les gymnases :

Un créneau au gymnase de Bourg-Saint-Andéol nous est attribué le mardi de 20h à 22h. Il permet d'organiser une animation futsal.

Le parc Neptune :

Cet nouvel espace situé à 200 mètres de nos locaux, nous permettra de pouvoir bénéficier d'un parc à proximité pour mener de manière ponctuelle nos jeux extérieurs durant l'été. Cet espace sera :

- Délimité avec différentes zones de jeux permettant d'exercer une vigilance continue sur les enfants.
- Accompagné de consignes claires données aux enfants de façon à empêcher l'accès à la rivière.
- Condamné pour éviter l'accès à la maison, aux garages et au petit bâti le long de la rivière, aux bassins et aux douves (une ouverture ponctuelle de certains espaces peut être envisagée pour la pratique d'activités spécifiques).
- Fermé afin d'éviter la promiscuité avec un autre public.
- Dégagé de tous matériaux de construction entreposés .
- Proscrit en cas d'alerte météo (vent violent, orage...).
- Les enfants devront être munis d'un gilet jaune fluorescent pour les trajets menant de l'ACM au parc.

3.3 Le matériel :

- ❖ 3 à 5 minibus selon la période et 1 voiture
- ❖ Matériel de camping (tentes, tapis de sols, réchaud)
- ❖ Matériel de cuisine (barbecue à gaz, ustensiles de cuisines, vaisselle)
- ❖ Matériel pédagogique (feuilles, stylos, feutres)
- ❖ Matériel sportif (pour activités variées)
- ❖ Matériel de loisirs (frisbees, cerf volants)
- ❖ Matériel audiovisuel (1 caméra semi professionnelle, 2 appareils photos, PC portables et une Go pro)
- ❖

3.4 Le financement :

La Communauté de Communes a inscrit dans son périmètre de compétence l'action sociale en direction de l'enfance, la jeunesse et les familles du territoire. Le financement de ces actions est, de fait, inscrit au budget général et fait l'objet d'une construction budgétaire spécifique annuelle.

La collectivité a fait le choix d'émarger au Contrat Enfance Jeunesse CAF/MSA afin de nouer des partenariats financiers et techniques pour mener à bien cette politique sociale. Des aides aux projets spécifiques ainsi qu'une aide au pilotage sont apportées par le Département.

La Communauté de Communes développe également une politique d'investissement conséquente dans l'objectif de moderniser et mettre aux normes ses équipements.

4 Méthodes :

4.1 Une méthode adaptée à chaque tranche d'âge :

Le recrutement du nouveau directeur et la restructuration de l'équipe des permanents voulu par celui-ci marque une volonté de responsabiliser l'ensemble des agents pour garantir une meilleure prise en compte des besoins, attentes et envies de chaque tranche d'âge. C'est pourquoi, nous organisons l'accueil du public de façon différente.

Des points avec l'ensemble de l'équipe permanente sont organisés régulièrement au cours de l'année. Durant ceux-ci, nous différencions les différents temps d'accueils (mercredis, week end, vacances) afin de pouvoir dresser un bilan de chaque action.

4.2 Le planning d'activités :

Chez les 3-8 ans, le matin chaque animateur propose des activités de 20 minutes (pour les 3-5 ans) et de 30 minutes (pour les 6-8 ans) afin de décloisonner le groupe, proposer des animations diversifiées (manuelles, d'expression, sportives, ...) et éviter une lassitude des enfants face aux animations trop longues. L'après-midi est propice à des animations fil rouge ou de plus grande envergure. Pour ce public, nous proposons aussi des sorties journées.

Les 9/14 ans disposent durant les vacances d'un espace d'activité hors de la structure principale mais également de deux véhicules qui leur garantissent une plus grande mobilité.

Des temps projets sont menés auprès de ces deux publics afin d'opérer une action pédagogique. La méthode est propre à chaque animateur. Des sorties nouvelles permettent à ces deux tranches d'âge de découvrir de nouveaux champs culturels, sportifs et artistiques.

Des veillées ou des soirées sont proposées régulièrement aux 6/14 ans.

Des sorties week-end sont mises en place pour les 9/11 ans et les 12/14 ans hors des périodes de vacances.

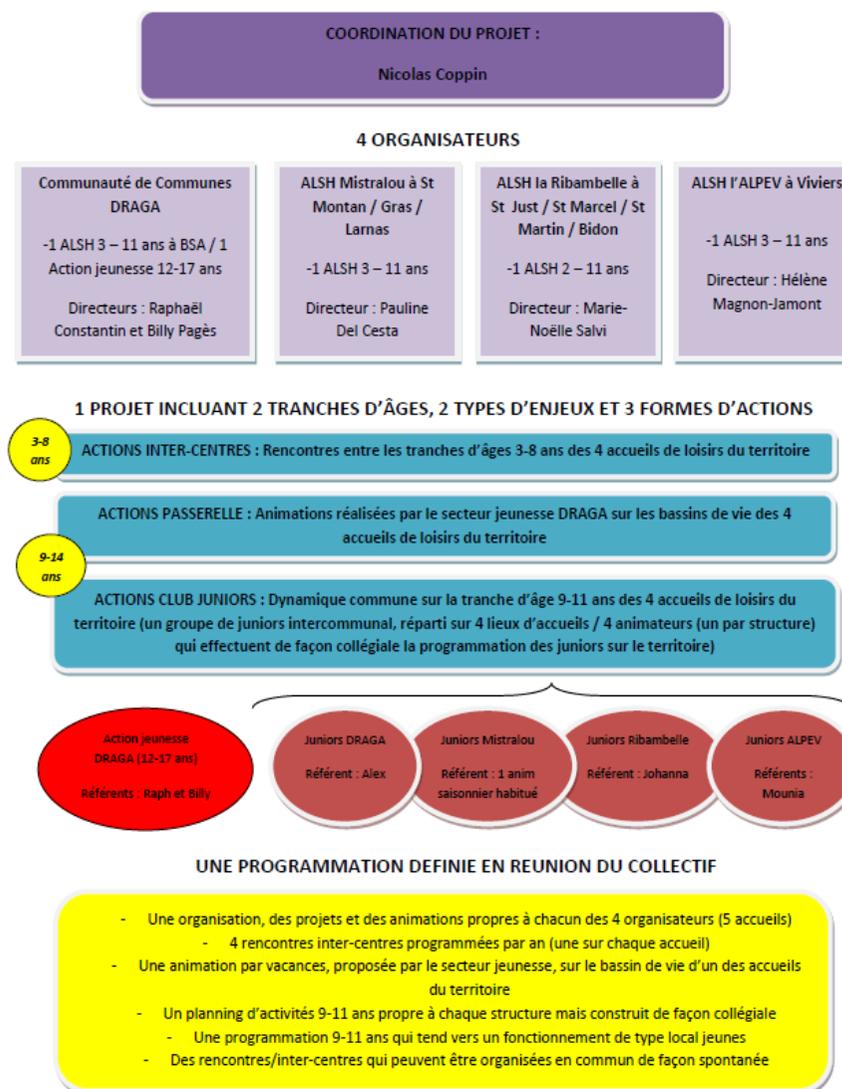
4.3 Le projet collectif ACM DRAGA 2.0:

L'accueil de loisirs intercommunal est engagé dans un projet partenarial avec les ALSH associatifs du territoire qui poursuit des objectifs spécifiques parallèlement au projet pédagogique annuel.

Objectifs :



Organisation :



4.4 Passerelle secteur Petite enfance/Accueil de loisirs 3-5 ans :

L'objet de cette passerelle réside avant tout dans un échange entre professionnels travaillant auprès d'une même tranche d'âge. Les rencontres des différents acteurs de la petite enfance doivent permettre de répondre de façon plus pertinente aux problématiques rencontrées par les familles et les professionnels.

Elles pourront aussi permettre, à terme, d'entreprendre une passerelle favorisant le passage des enfants d'un accueil individualisé vers un accueil collectif.

4.5 Les séjours :

Plusieurs séjours sont proposés au cours de l'année (pour tous les publics sauf les 3-5 ans) :

- ❖ Un séjour partenarial avec les clubs juniors du territoire du 29 juillet 2019 au 02 aout 2019. Il se déroulera au Bivouac de Gaud (07) avec 12 enfants âgés de 9 à 11 ans pour notre structure, pour un total de 28 enfants. Un à deux animateurs de chaque structure seront présents. Les repas du séjour seront préparés et livrés par le prestataire API.
- ❖ Un séjour européen 12/14 ans du 16 juillet 2019 au 21 juillet 2019. Il se déroulera à Mulhouse dans le camping la Chaumière avec 14 adolescents accompagnés de 2 animateurs, une économiste et un directeur. Le séjour se fera en gestion libre. Les jeunes auront l'opportunité de visiter Strasbourg, Bâle et Europapark.
- ❖ Un séjour 6/8 ans du 23 juillet 2019 au 26 juillet 2019. Il se déroulera au domaine d'Imbours avec 10 enfants accompagnés d'un animateur et de la directrice adjointe de la structure. En cas de dysfonctionnement, le directeur pourra intervenir et se rendre sur place en 30 minutes. La livraison des repas se fera par le prestataire API.
- ❖ Un séjour 12/17 ans du 12 aout 2019 au 16 aout 2019 à Carry le Rouet. Il se déroulera avec 15 adolescents accompagnés d'un directeur et de deux animateurs.
- ❖ Un séjour hiver qui reste à définir et qui aura lieu durant la période des vacances de février de la zone A.



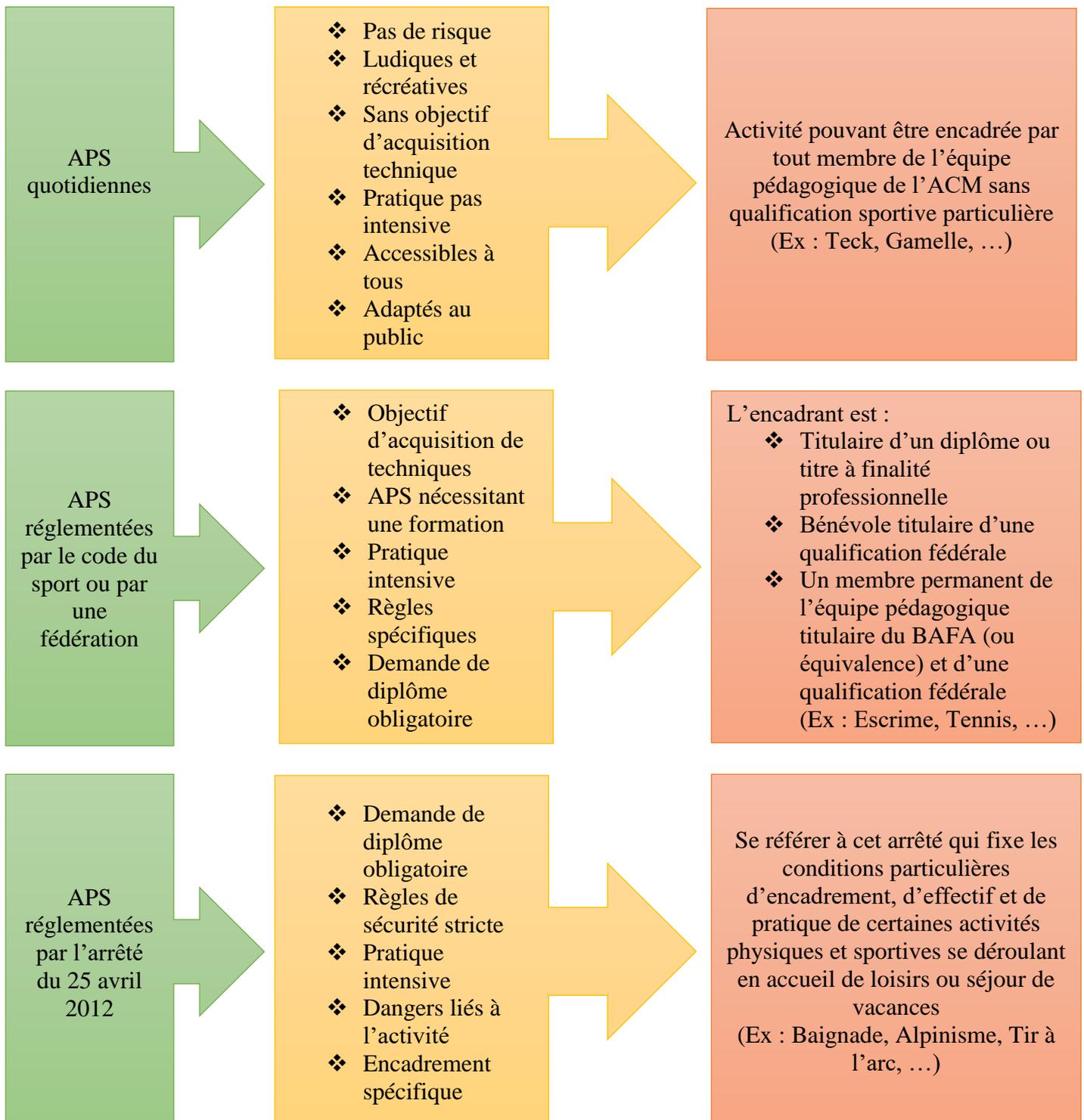
4.6 La pratique des activités physiques et sportives

Vu comme moyen et non pas comme une fin en soi !

En dehors des animations sportives à risques, encadrées par des Brevets d'Etat, toutes les activités physiques seront menées par l'équipe d'animation qui compte 4 animateurs qualifiés (BPJEPS, DEUST STAPS et ETAPS).

Ces derniers permettent l'organisation cohérente de telles animations. Néanmoins, l'équipe utilisera ces APS, non pas dans un esprit de performance et de compétition, mais comme un outil pour atteindre nos objectifs. Les ateliers mis en place par les animateurs respecteront également les capacités des enfants afin que chacun y trouve sa place.

Nous distinguons 3 types d'activités physiques et sportives qui se différencient par leurs caractéristiques et leurs encadrements :



4.7 Information jeunesse :

Dans notre démarche d'encadrement du jeune, le PIJ a un rôle fondamental à jouer afin d'accompagner l'adolescent dans la mise en place de projets, l'information et la prévention aux conduites addictives. Complètement imbriqué au secteur enfance jeunesse, il offrira un espace privilégié aux jeunes pour bénéficier des ressources nécessaires à son épanouissement. La convention PIJ, qui garantit le maintien du label a été résignée au début de l'année 2018. Elle met en avant les particularités de notre projet :

Depuis le départ de notre animatrice du Point Information Jeunesse, la mission d'information aux ados/adultes a été répartie auprès de tous les animateurs jeunesse, même si la référence de cette action est assurée par Billy Pagès (directeur de l'Accueil de Jeunes). Par les actions qu'ils mettent en place mais aussi à l'aide des ressources dont bénéficie le service, les animateurs doivent être en mesure d'informer/renseigner le public qui se rend dans nos locaux ou sur nos actions. Les animateurs auront la responsabilité d'aller à la rencontre de ce public qui peut être en situation d'attente (inscriptions, rendez-vous à la mission locale), à l'intérieur du pôle PE/E/J.

D'après un travail effectué avec l'équipe : Les animateurs jeunesse se sont rendu compte qu'ils remplissaient régulièrement les missions d'Information Jeunesse de façon involontaires, à travers les actions qu'ils menaient. En fonction des connaissances et des compétences de chacun, ils accompagnent le jeune dans sa vie par des échanges, des activités, des conseils... Ils souhaitent poursuivre cette démarche en tentant d'intégrer ces notions de façon plus évidentes et volontaires, lors de la construction de leurs animations. En d'autres termes, la notion d'Information Jeunesse est très vaste, l'animateur ne peut pas se substituer aux professionnels de la santé, de l'orientation, etc... En revanche, il peut-être la 1ere interface avec le jeune pour le guider dans ses démarches ou ses recherches.

Pour conclure, l'Information Jeunesse a évolué. Si elle était transmise de façon descendante auparavant (une personne qui bénéficie des connaissances les transmet à plusieurs personnes), elle se diffuse de façon complètement différente aujourd'hui : en réseau et à l'aide d'outils novateurs et ludiques. L'information jeunesse ne passe plus par de la distribution de ressources mais par une rencontre, un gain de confiance et un accompagnement du jeune (identification et reconnaissance de ses compétences, aide à la démarche). C'est la raison pour laquelle, l'équipe pédagogique souhaite utiliser ses pratiques en y greffant un indicateur IJ qui permettra de vérifier la pertinence de nos actions.

Permanences Information Jeunesse : En période scolaire, le mardi, le mercredi et vendredi de 17h à 19H.

En période de vacances, le mercredi de 10h à 12h.

4.8 L'utilisation des réseaux sociaux :

La présence d'ordinateurs portables dans nos locaux, attire la vigilance des animateurs. En effet, pour éviter tous comportements à risque ou nuisible, l'animateur devra accompagner les jeunes dans leur utilisation de l'outil informatique car sans connaissance, il n'y a pas de sécurité ! C'est en ce sens, que nous avons décidé d'utiliser cet outil qu'à partir de 9 ans.

Ainsi lorsque le public « surfera » sur internet, il lui sera recommandé de protéger sa vie privée et celle d'autrui en prenant conscience des responsabilités liées à la publication en ligne. Il devra également se protéger de tout contenu choquant pouvant se trouver sur la toile.

Aujourd'hui, notre communication passe également par un contact via les réseaux sociaux/ les mails avec les parents. Grâce à ces mêmes moyens, nous pouvons plus facilement capter le public, l'informer, l'animer, l'animateur n'a pas besoin d'être en vis-à-vis avec son public. Par le biais d'un téléphone ou d'un ordinateur, son intervention peut s'avérer tout aussi pertinente. C'est pourquoi, nous demandons aux animateurs permanents de prendre en compte ces nouveaux facteurs de communication.

D'autre part, Nicolas Coppin (responsable du projet Enfance Jeunesse) et Billy Pagès (directeur de l'accueil de Jeunes) sont engagés depuis 2017, dans le dispositif Promeneur du Net, ceci démontre une volonté réelle du service, d'investir ces espaces de rencontres et d'échanges, privilégié par les jeunes, pour

y faire de l'information, de la prévention et maintenir une continuité dans les relations et les accompagnements des jeunes. Leurs retours sont une aide précieuse pour l'ensemble de l'équipe.

Afin d'approfondir cet aspect, plusieurs supports sont utilisés par l'équipe :

- ❖ Une page Facebook « accueil de loisirs intercommunal DRAGA », qui facilite la communication avec les parents et les jeunes.
- ❖ Les profils Facebook de chaque membre de l'équipe qui permettent de partager la programmation mais aussi les photos des vacances et les événements à venir.
- ❖ La page Facebook « Information Jeunesse DRAGA » permet de relayer toutes les informations pratiques susceptibles d'intéresser les jeunes.
- ❖ Les animateurs se rendent disponibles via Messenger pour échanger avec les jeunes, répondre à leurs questions

L'équipe souhaite travailler également sur une communication plus spontanée et efficace avec les jeunes avec :

- ❖ La création d'un compte Snapchat et un compte Instagram en direction des 9-14 ans. Les animateurs pourront partager en direct les activités auxquelles les jeunes participent et donner plus de visibilité à notre action.
- ❖ La création d'un groupe sms avec les 12-14 ans afin de pouvoir échanger plus fréquemment avec les jeunes.

4.9 Inscriptions et offre d'accueil :

Offre d'accueil	Mercredi	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Automne
3-5 ans	8 (Naïma)	16 (2 saisonniers)		32 (4 saisonniers)	24 (3 saisonniers)	16 (2 saisonniers)
6-8 ans	24 (Karim puis Dalila + Alex)	24 (Dalila + 1 saisonnier)		36 (Dalila + 2 saisonniers)		24 (Dalila + 1 saisonnier)
9-11 ans		16 (Alex ou Karim) + 1 saisonnier				
12-14 ans		12 (Alex ou Karim) + 1 saisonnier				

Le travail et les résultats enregistrés en 2018/2019, quant à l'accueil des familles, nous incite à poursuivre nos efforts tout au long de cette nouvelle année. C'est grâce à ce nouveau relationnel qu'un nouveau système d'inscription (moins contraignant pour les familles) a été mis en place. La présence du directeur lors des temps d'inscription est primordiale pour garantir une plus grande sérénité chez les familles utilisatrices du service.

4.10 Relations familles :

Il est important pour nous de rencontrer régulièrement les parents, en plus des temps d'inscriptions, durant lesquels nous accordons déjà beaucoup de temps à l'échange. C'est pourquoi, nous mettons en place plusieurs actions :

- ❖ Des évènements : Ciné plein Air, Terre des Mômes, ...
- ❖ La Fête des Darons qui a lieu une fois par période de vacances (deux fois durant l'été) et qui a pour but de partager un moment convivial avec les parents et de présenter les projets menés par l'équipe d'animation. Cet évènement est piloté par Olivier Moncozet.
- ❖ Enfin les partenariats réalisés avec certaines associations (Tub'à essai...) offrent aux animateurs de nouveaux outils et une autre vision du public, qu'ils peuvent expérimenter en animation locale de proximité.

4.11 L'accueil des jeunes porteurs d'un handicap :

Nous mettons en œuvre tous les moyens possibles afin d'accueillir des jeunes porteurs de handicap. En premier lieu, les 2 espaces jeunes sont accessibles en fauteuil roulant et équipés de sanitaires répondant aux normes fixées par la loi sur l'accessibilité du 11/02/05.

Les travaux réalisés dans l'accueil de Loisirs permettent aujourd'hui de répondre à ces exigences.

De plus, nous respectons plusieurs étapes pour faire en sorte d'accueillir des jeunes porteurs de handicap de la manière la plus adaptée.

- ❖ Prise de contact téléphonique avec les parents
- ❖ Prise de rendez-vous avec les parents et leur enfant.
- ❖ Le premier jour d'activité : présentation du jeune au groupe pour faciliter son acceptation.
- ❖ Durant la journée : l'équipe d'animation veille à ce que le groupe accueille les différences des uns et des autres en répondant aux questions éventuelles.

La formation dispensée à l'équipe par le collectif des Directeurs Sud Ardèche, en septembre 2017 a également permis aux animateurs d'appréhender les différentes formes de handicaps et de trouver des réponses aux questionnements qu'ils pouvaient avoir. L'animateur doit faire preuve de souplesse dans ses pratiques (pédagogie de la liberté, modulation des règles) pour s'adapter aux caractéristiques de chaque enfant.

Le directeur échangera plus régulièrement avec les directeurs des collèges et écoles du territoire afin de faciliter l'accueil de ces jeunes. Il développera également la communication avec les partenaires sociaux de la Communauté des Communes pour garantir un suivi pertinent des enfants.

4.12 Rôle de l'animateur :

Avant toute chose, l'animateur est le garant de la sécurité physique et affective du jeune. Son rôle principal est de proposer des jeux ou moments ludiques dans le cadre du temps libre des enfants/adolescents (pour cela, il doit donner de l'intérêt au projet, faire preuve de créativité, se renouveler, créer des animations adaptées aux envies des jeunes selon leur âge).

L'animateur doit mettre le public au centre de ses réflexions. Les permanents sont les garants du bon fonctionnement global de la structure, ils doivent assurer le suivi du projet sur le terrain et la dynamique des tranches d'âge. Les saisonniers doivent faire preuve de créativité et ils doivent amener un nouveau souffle au sein de la structure notamment en termes de relationnel avec le public et d'idées.

Pour aider l'animateur dans sa posture, le « guide des besoins » a été créé il y a quelques années par les membres du service enfance-jeunesse. Cet outil regroupe l'ensemble des besoins de chaque tranche d'âge présente dans la structure et constitue un support pour l'ensemble des acteurs de l'accueil de loisirs.

4.13 Réunions de préparation et Homework :

Chaque période de vacances est précédée par deux réunions de préparation pour l'équipe d'animation. Au cours de celles-ci, les animateurs saisonniers peuvent amener leurs réflexions pour enrichir le projet.

Les Homework sont des temps de travail collectif réunissant l'équipe des permanents. Ils leur permettent de travailler sur le bilan des vacances, d'assurer le suivi du projet pédagogique et d'affiner les plannings d'activités en prenant en compte le fonctionnement et le budget des vacances.

4.14 L'assistant sanitaire :

Les directeurs de l'accueil multi-sites, de l'accueil de jeunes et des séjours vacances sont les assistants sanitaires des accueils. Ils sont titulaires du PSC1 et utilisent des trousse de secours pour soigner les blessures et petits bobos. En cas d'accidents, ils connaissent le protocole à suivre : connaissance des fiches sanitaires, appel des pompiers, et déclaration aux assurances. Les adjoints des accueils sont les suppléants des assistants sanitaires en cas d'absence des directeurs.

4.15 Les repas et le nettoyage des locaux :

Les repas pour les enfants du centre de loisirs sont livrés par un prestataire spécialisé « API ». Chaque matin, l'équipe de direction est en charge de réceptionner ces derniers en appliquant le protocole d'hygiène. Deux agents de service sont en charge d'organiser les repas (remise en température des plats, mise en place du réfectoire et nettoyage) et de nettoyer les locaux chaque jour (sanitaire, salles d'activités, cuisine). Laurence Consolo, agent de service enfance jeunesse intercommunal est chargée de la coordination de ces tâches et du protocole.

Les adolescents doivent amener leur propre pique-nique chaque jour d'activité.



4.16 Partenaires :

Outre les partenaires financiers qui permettent à l'action d'exister ou d'envisager un développement (CAF, MSA, CG...), les accueils collectifs de la Communauté de Communes apparaissent comme les principaux partenaires du service. Les établissements scolaires et les municipalités favorisent également l'implantation de notre action sur le territoire. Les associations sont également régulièrement sollicitées pour faciliter des projets conjoints et des découvertes ce qui permet de faire évoluer l'action au contact d'autres pratiques.

Afin de communiquer plus facilement auprès du public, nous tentons de cibler des personnes relais sur chaque commune. Ces personnes peuvent être un gardien de gymnase, un commerçant, un parent, un élu... Ils nous font part de leur regard sur la vie du public dans leurs communes respectives : problématiques, lieux de vie, activités, potentialités... Ces relais sont souvent identifiés à partir des événements organisés en partenariat.

Des groupes de veille (associant des partenaires tels que la mission locale, le CMS, les éducateurs spécialisés...) sont organisés sur le territoire. Ils n'ont pas pour objectif de construire des actions mais d'identifier plus précisément les missions et pratiques de chaque entité et d'offrir un espace d'échange autour du public jeune, afin d'élargir nos connaissances à son sujet, découvrir ses problématiques, rester à jour de ses habits, etc... Ils doivent permettre aux animateurs de devenir un relais plus efficace des structures compétentes, auprès des jeunes.

Nous faisons également partie de plusieurs dispositifs tels que :

- ❖ Le projet AJIR qui est porté par le service Jeunesse/vie associative du département et qui se définit comme une stratégie innovante dans la manière de mener l'action publique en direction de la jeunesse, une stratégie qui replace le jeune au centre des actions, qui le considère comme une véritable ressource pour le territoire et qui lui donne la possibilité d'être l'auteur de son parcours de vie. Celui-ci se met en place par l'intermédiaire de rencontre entre structures et partenaires, d'évènement, de formation, d'échange, ...
- ❖ Le collectif des ALSH Sud Ardèche qui permet aux structures d'échanger sur des projets communs, des réalités de chacun et des outils mis en place. Ces rencontres ont lieu une fois par semestre.
- ❖ Le dispositif PédaGoJeux dont Alexandre Hassan est ambassadeur. C'est un réseau de partenaires investis dans la prévention et la sensibilisation autour du jeu vidéo. Ces ambassadeurs sont issus de structures nationales ou locales de la sphère publique, des associations ou encore des professionnels en contact avec les familles : établissements scolaires, collectivités territoriales, bibliothèques, médiathèques, ludothèques, EPN, associations sportives, de jeux vidéo, de jeunesse, familiales, de protection de l'enfance, professeurs, assistantes maternelles... Ils s'engagent à relayer les informations et les positions PédaGoJeux lors des actions qu'ils mènent (sensibilisation, prévention, information du public, ateliers d'initiation, de découverte, de créativité...).

5 Système d'évaluation :

Effectifs :

Le nombre de participants à chaque activité et à chaque étape du projet global, est un bon indicateur de l'intérêt que les jeunes portent à celui-ci. Préciser le sexe, l'âge et le lieu de résidence.

Critères d'évaluation :

- ❖ Critère 1 : Les objectifs des projets d'animation ont été atteints
- ❖ Critère 2 : Chaque tranche d'âge a reçu des informations issus d'au moins 4 supports différents
- ❖ Critère 3 : Chaque tranche d'âge a réalisé une démarche citoyenne
- ❖ Critère 4 : Les élus de la collectivité ont été rencontrés par au moins une tranche d'âge
- ❖ Critère 5 : Le rôle et les missions des élus ont été présentés aux 9-17 ans
- ❖ Critère 6 : 50% des informations traitées sont d'ordre culturel

Evaluation de l'équipe d'animation :

Par le biais de concertations régulières et de bilans écrits évaluant les objectifs d'animation.

Bilan final :

A la fin de l'année scolaire, nous pourrons dresser un bilan global de l'atteinte des objectifs pédagogiques, en regroupant ces différents systèmes d'évaluation.